

ILNAS

Institut luxembourgeois de la normalisation
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

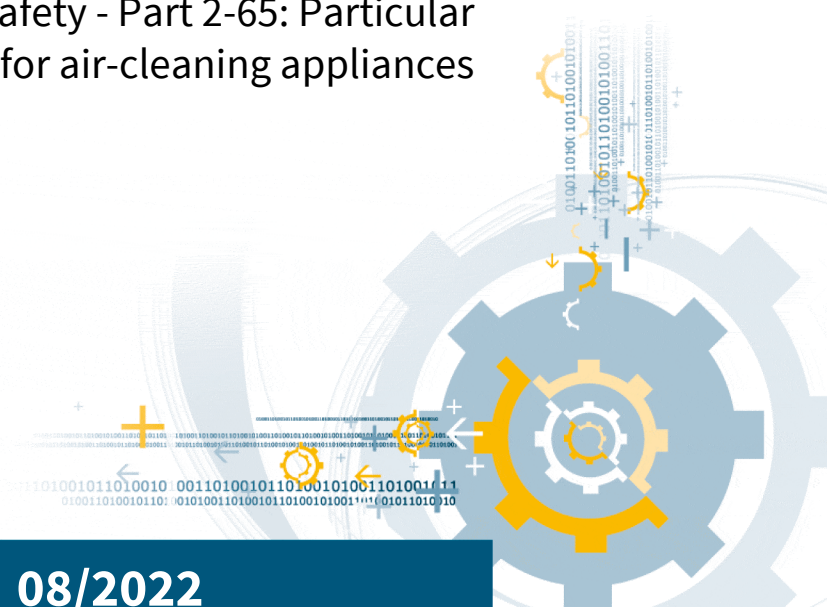
**ILNAS-EN 60335-2-65:2003/
A12:2022**

**Appareils électrodomestiques et
analogues - Sécurité - Partie 2-65:
Règles particulières pour les
épurateurs d'air**

Sicherheit elektrischer Geräte für den
Hausgebrauch und ähnliche Zwecke -
Teil 2-65: Besondere Anforderungen für
Luftreinigungsgeräte

Household and similar electrical
appliances - Safety - Part 2-65: Particular
requirements for air-cleaning appliances

08/2022



Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN 60335-2-65:2003/A12:2022 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN 60335-2-65:2003/A12:2022.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

ILNAS-EN 60335-2-65:2003/A12:2022

NORME EUROPÉENNE **EN 60335-2-65:2003/A12**
EUROPÄISCHE NORM
EUROPEAN STANDARD

Août 2022

ICS 23.120

Version française

**Appareils électrodomestiques et analogues - Sécurité -
Partie 2-65: Règles particulières pour les épurateurs d'air**

Sicherheit elektrischer Geräte für den Hausgebrauch und
ähnliche Zwecke - Teil 2-65: Besondere Anforderungen für
Luftreinigungsgeräte

Household and similar electrical appliances - Safety -
Part 2-65: Particular requirements for air-cleaning
appliances

Le présent amendement A12 modifie la Norme européenne EN 60335-2-65:2003; il a été approuvé par le CENELEC le 2021-10-11. Les membres du CENELEC sont tenus de se soumettre au Règlement intérieur du CEN/CENELEC qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à cet amendement.

Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du centre de gestion CEN-CENELEC ou auprès des membres du CENELEC.

Le présent amendement existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CENELEC dans sa langue nationale, et notifiée au centre de gestion du CEN-CENELEC, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CENELEC sont les comités électrotechniques nationaux des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Macédoine du Nord, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.



Comité Européen de Normalisation Électrotechnique
Europäisches Komitee für Elektrotechnische Normung
European Committee for Electrotechnical Standardization

Centre de gestion du CEN-CENELEC: Rue de la Science 23, B-1040 Bruxelles

© 2022 CENELEC Tous droits d'exploitation sous quelque forme et de quelque manière que ce soit réservés dans le monde entier aux membres du CENELEC.

Réf. No. EN 60335-2-65:2003/A12:2022 F